



L'Organisation internationale de la Vigne et du Vin

Bilan et perspectives de l'institutionnalisation internationale du domaine vitivinicole

TABLE RONDE

Programme Vin & Droit – Faculté de Droit de Reims

Reims, le 23 novembre 2011

Manifestation organisée sous le haut patronage de l'OIV

L'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV) qui s'est substituée à l'Office international de la Vigne et du Vin constitue une organisation intergouvernementale à caractère scientifique et technique de compétence reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne. Il s'agit de la forme d'institutionnalisation la plus avancée du domaine vitivinicole sur le plan international.

La table ronde en question essaie d'explorer la nature de l'Organisation, son fonctionnement interne, ses missions à caractère technique et scientifique mais également sa contribution à la régulation du secteur vitivinicole. On constate en effet que l'OIV se trouve en première ligne d'innovation pour une série des questions de la plus grande importance économique mais également politique et sociale pour le monde du vin. La notion de terroir et la désalcolisation du vin ne sont que des exemples, parmi les plus récents, des débats animés au sein de l'Organisation. Cela permet de réfléchir sur l'avenir de l'institutionnalisation internationale du secteur vitivinicole et les perspectives de l'OIV.

PROGRAMME

09:45 – 11 :30 – Amphi du bâtiment de recherche – Campus Croix-Rouge

Allocution d'ouverture

M. **Yves Bénard**, Président de l'OIV : Introduction historique – Missions de l'OIV

M. **Yann Juban**, Adjoint au Directeur Général de l'OIV : Le fonctionnement de l'OIV – Sa contribution à la régulation du secteur vitivinicole

M. **Théodore Georgopoulos**, Directeur du Programme Vin & Droit : L'OIV comme modèle d'institutionnalisation du secteur vitivinicole



Moët Hennessy

